

## La Franc-maçonnerie et le mouvement pour la paix en Europe (1889-1914)

**Fulvio Conti**

Traducteur : Nicoletta Casano

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8101>

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2015

Pagination : 87-99

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Fulvio Conti, « La Franc-maçonnerie et le mouvement pour la paix en Europe (1889-1914) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 91 | 2015, mis en ligne le 01 juin 2016, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8101>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# La Franc-maçonnerie et le mouvement pour la paix en Europe (1889-1914)

Fulvio Conti

Traduction : Nicoletta Casano

---

## Entre cosmopolitisme et patriotisme

- 1 L'idée de fraternité universelle et, par conséquent, le projet de construction d'un monde où tous les hommes pourraient vivre dans la paix et l'harmonie, représentent des éléments fondamentaux de l'identité maçonnique. Depuis sa première parution en Angleterre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Franc-maçonnerie a contribué à l'« utopie planétaire » du siècle à travers le mythe de la « République universelle des francs-maçons » : c'est la conviction que seules les loges maçonniques étaient capables de récupérer cette communication universelle, harmonieuse et fraternelle, perdue après la chute de la tour de Babel.
- 2 Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les loges maçonniques se sont multipliées rapidement dans tous les pays européens et même au-delà de l'Atlantique, encourageant ainsi le développement d'un réseau de relations interpersonnelles, de correspondances, de voyages, qui semblaient ouvrir la voie à la réalisation du rêve utopique de la « République universelle des francs-maçons ». Comme souligne Krzysztof Pomian, la Franc-maçonnerie, en peu de temps, est devenue « une institution européenne, la seule institution européenne à côté de l'Église catholique »<sup>1</sup>.
- 3 L'ordre maçonnique était donc, par son caractère cosmopolite, à la recherche de la fraternité universelle, opposé aux guerres et aux conflits politiques « profanes ». L'une des manifestations principales de cette ouverture vers l'« autre » se trouvait dans la disposition des francs-maçons d'admettre dans les loges des étrangers considérés comme des frères<sup>2</sup>. Le franc-maçon, selon les Constitutions de l'ordre des francs-maçons rédigées en 1723 par le pasteur James Anderson, devait être un homme libre, de

bonnes mœurs, respectueux des lois de son pays et tolérant à l'égard des idées et les croyances religieuses de ses semblables. Il devait s'engager afin de favoriser la paix et la conciliation entre les hommes, en se présentant en même temps comme un patriote et un citoyen exemplaire<sup>3</sup>.

- 4 Au fil du temps cette attitude de respect absolu envers les institutions de l'État s'est transformée en un sentiment patriotique, sentiment qui a rencontré une difficulté ontologique dans la conciliation du cosmopolitisme avec l'universalisme des origines. Le problème a commencé à se poser de manière évidente après la Révolution française et surtout lors de l'apparition du nationalisme au début du XIX<sup>e</sup> siècle : à partir de cette époque, une profonde rupture s'est produite au sein des Franc-maçonneries de l'Europe continentale, notamment entre celles des pays latins et de la Méditerranée et celles anglo-saxonnes (anglaise, scandinave, de l'Amérique du Nord, et une partie de celle de l'Allemagne). Si la Franc-maçonnerie anglo-saxonne est restée fidèle aux principes originaux de la Franc-maçonnerie (neutralité politique, fort respect des aspects rituels et initiatiques, bienfaisance et philanthropie), la Franc-maçonnerie latine, par contre, a connu un processus de politisation croissant, en reconnaissant et en intégrant la cause de l'émancipation des peuples, leur lutte pour l'indépendance nationale et l'avènement de la liberté et de la démocratie. Par ailleurs, elle a cru aussi à la nécessité d'une justice sociale pour les classes populaires. En définitive, les Franc-maçonneries latines du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle ont été caractérisées par une orientation politique démocratique, radicale et républicaine, avec une forte présence de dirigeants socialistes et même d'anarchistes<sup>4</sup>.
- 5 La première conséquence de ces changements, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, a été la naissance des obédiences maçonniques nationales, toutes autonomes et souveraines, indépendantes les unes des autres, et souvent à la recherche de la protection des États. Des États qui à leur tour – la France napoléonienne l'a amplement démontré – se sont servis de la maçonnerie afin de recueillir et contrôler le consensus<sup>5</sup>.

## Internationalisme maçonnique et pacifisme

- 6 L'exigence constante de concilier cosmopolitisme et patriotisme a fait que la Franc-maçonnerie a refusé les thèses du *pacifisme intégral ou absolu* défendues, à partir de 1815-1816, par les *Peace Societies* américaines et anglaises<sup>6</sup>. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner précédemment,

Le pacifisme maçonnique a été de type *conditionnel* ou *démocratique* : il s'est donné comme objectif de préserver la paix à travers le droit et par des réformes qui devaient conduire à l'affirmation d'une société plus équitable et plus juste. Ce pacifisme maçonnique ne refusait pas la guerre en tant que telle : au contraire, il reconnaissait même une légitimité dans le cas où, lorsque le droit et la justice étaient menacés, cette guerre servait à se défendre. S'il s'agissait de défendre la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et du citoyen, ces pacifistes n'hésitaient pas à prendre les armes. Ceux-ci postulaient la nécessité de donner vie à des institutions d'arbitrage international pour mettre fin aux controverses entre les nations et, en même temps, réclamer la démocratisation d'autres pays. En partant de ces données, le concept de « nation armée » s'est installé et a pris comme modèle la notion suisse du « citoyen armé » en opposition à l'armée professionnelle. Ainsi, la mise en place de la « nation armée » et du suffrage universel, était conçue comme le fondement authentique du maintien des principes démocratiques sur le

plan national et du développement d'un esprit pacifiste sur le plan des relations internationales<sup>7</sup>.

- 7 Il est également important de noter que la mobilisation en faveur de la paix a été étroitement liée au développement d'un système de relations maçonniques internationales : en d'autres termes, pour la Franc-maçonnerie européenne, la construction d'une structure de coordination supranationale parmi les différentes obédiences était une sorte de condition préalable pour récupérer le cosmopolitisme des origines, briser les barrières du nationalisme et se proposer comme architectes d'un monde uni et pacifique. Ce n'est pas un hasard si, à partir de 1889, les premières rencontres maçonniques ont été mises en place au niveau international, en se superposant ou bien en s'alternant avec les rencontres du mouvement pour la paix. C'est dans ces assemblées que l'on trouve de façon récurrente des francs-maçons qui ont joué un rôle de premier plan dans les organisations internationales pour la paix<sup>8</sup>.
- 8 Le premier congrès international maçonnique a eu lieu à Paris en juillet 1889 à l'occasion de l'Exposition Universelle et des célébrations autour du Centenaire de la Révolution française<sup>9</sup>. L'invitation du Grand Orient de France a été accueillie par les délégués des obédiences maçonniques du Belgique, de la Suisse, de la Hongrie, de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, du Brésil, de l'Australie et les représentants de la Grande Loge du Massachussetts. C'est dans ce contexte que le grand secrétaire du Grand Orient National d'Espagne, Eduardo de Puga, a proposé la création d'une « fédération maçonnique internationale »<sup>10</sup>. Cette proposition, comme on peut le lire dans le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 1889, a été « écoutée avec beaucoup d'intérêt », mais, en même temps, elle n'a pas eu de suite<sup>11</sup>. Une autre rencontre internationale aurait permis « de faire fructifier et de mûrir les germes de la fédération maçonnique »<sup>12</sup>.
- 9 Cette idée a été reprise et relancée l'année suivante par la Grande Loge Suisse-Alpina, qui allait devenir l'un des promoteurs principaux du projet<sup>13</sup>. Naturellement, les francs-maçons suisses étaient bien conscients des obstacles à surmonter pour réaliser ce projet ambitieux : en effet, il s'agissait à la fois d'essayer de rétablir des relations amicales entre les organisations maçonniques françaises et allemandes – interrompues pour des raisons politiques en 1870 –, et de recomposer la fracture de nature idéologique et rituelle (l'abandon du culte du Grand Architecte de l'univers) entre d'un côté le Grand Orient de France et celui de Belgique et, de l'autre côté, la Grande Loge Unie d'Angleterre et toutes les obédiences dites « régulières » qui continuaient à se reconnaître dans les Constitutions d'Anderson. Le processus de nationalisation des institutions maçonniques, les contrastes et l'esprit de confrontation qui en sont dérivés (en connexion par exemple avec la présence de loges dans un pays qui dépendait d'autres Grandes Loges ou Grands Orients d'un autre pays) ont rendu la situation encore plus complexe. C'est ainsi que le document approuvé par la Grande Loge Suisse Alpine déclarait explicitement : « Le Bureau central ne doit menacer en rien l'autorité et l'autonomie des Grands Orients. Les attributions devront être parfaitement définies »<sup>14</sup>.
- 10 Il convient de noter que de 1890 à 1895, le grand maître de la Grande Loge Suisse-Alpina était Élie Ducommun, journaliste et homme d'affaires, éditeur de la revue *Les États-Unis d'Europe* et secrétaire de la Ligue internationale pour la Paix et la Liberté. Au cours de cette même période, Ducommun travaillait sur un projet similaire concernant les associations de la paix qui a conduit à la naissance du Bureau international de la paix –

fondé à Rome en 1891 et dont le siège était fixé à Berne –, un projet auquel il a consacré les dernières années de sa vie. En 1902, Ducommun obtient le prix Nobel de la Paix ; il décède en 1906<sup>15</sup>.

- 11 La deuxième rencontre maçonnique internationale a été organisée à Anvers en 1894, une nouvelle fois à l'occasion d'une Exposition universelle, afin d'attirer de nombreux visiteurs. En Belgique le lien entre le militantisme maçonnique et l'engagement dans le mouvement pour la paix était perçu comme quelque chose d'inséparable, et il y a eu, effectivement, des personnalités de haut niveau qui ont joué un rôle de trait d'union entre les deux organisations : ce fut le cas, notamment, pour le socialiste Henri La Fontaine, prix Nobel de la Paix en 1913. Après avoir été le fondateur et le secrétaire général de la Société Belge de l'arbitrage et de la paix, La Fontaine a occupé le poste de président du Bureau international de la paix de 1907 jusqu'à sa mort, en 1943 et, en 1882, il a été initié dans la loge des *Amis Philanthropes* de Bruxelles. Partisan des combats pour l'émancipation de la femme, en 1925 il intègre le nouvel Ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain », qui admettait les femmes dans les loges. En 1929, sous les auspices de cette obédience, il crée la loge *La Paix*<sup>16</sup>.
- 12 Lors du Congrès d'Anvers, on s'était interrogé – la question avait d'ailleurs été mise à l'ordre du jour – sur l'objectif des Francs-maçons. Une loge belge avait répondu : « la paix universelle par le désarmement général et l'arbitrage, et la solution de la question sociale par la réconciliation des classes et l'abandon de tout privilège »<sup>17</sup>. À son tour, le grand maître du Grand Orient de Belgique, Auguste Houzeau de Lehaie avait ajouté : « La maçonnerie peut beaucoup : elle peut surtout beaucoup pour la paix entre les hommes, pour la paix entre les nations et pour la paix entre les classes de la société »<sup>18</sup>.
- 13 Houzeau de Lehaie, député libéral belge, à partir de 1894 était devenu membre de la commission de l'Union interparlementaire chargée de rédiger un rapport intitulé *Cour permanente d'arbitrage*. Une première version de ce rapport sera présentée à la conférence internationale de Bruxelles en 1895, alors que le texte définitif sera présenté à la conférence de La Haye en 1899.

## Le Bureau international des relations maçonniques et la question de la paix et de l'arbitrage

- 14 Après les conférences maçonniques de La Haye (1896) et de Paris (1900) – toutes les deux tenues à l'occasion des Expositions universelles – la conférence de Genève en 1902 a mis sur pied le Bureau international des relations maçonniques<sup>19</sup>. Le siège de ce Bureau, auquel ont adhéré une vingtaine d'obédiences pour la plupart européennes, a été établi à Neuchâtel.
- 15 Dans ses statuts, il était dit que le but de ce Bureau était de « servir d'intermédiaire entre les Puissances maçonniques pour faciliter leurs relations et développer leurs liens fraternels », mais « sans porter aucune atteinte à leur indépendance et souveraineté ». Le Bureau a donc établi volontairement un programme d'action peu ambitieux et absolument apolitique, de sorte qu'aucune obédience maçonnique ne ressente la menace de sa propre autonomie : « fournir aux Puissances maçonniques toutes les informations et les études qui lui seront demandées » ; « constituer une bibliothèque et des archives » ; « faciliter la préparation des Congrès maçonniques et en publier les travaux »<sup>20</sup>.

- 16 Bien que l'idée de « favoriser le développement des idées pacifistes » ne soit pas explicite dans les statuts du Bureau International de Relations Maçonniques<sup>21</sup>, elle est apparue rapidement au cours des rencontres. La question de la paix et de l'arbitrage international était en effet l'une des thématiques les plus débattues lors des travaux du Congrès de Genève. À cette occasion, une décision d'une grande importance est prise :

Le congrès émet le vœu que, dans tout l'univers, le 18 mai, anniversaire de l'ouverture de la conférence de La Haye, les ateliers maçonniques, dans chaque Orient, réunis en tenue plénière et collective, célèbrent l'idéal de Paix et de Justice entre les nations, un des buts de la franc-maçonnerie universelle, et charge le bureau international de relations maçonniques de transmettre ce vœu à toutes les puissances de la maçonnerie universelle<sup>22</sup>.

- 17 En prenant cette décision, les francs-maçons choisissent, dans une certaine mesure, de célébrer la paix et de s'engager visiblement dans ce domaine. D'ailleurs, des personnalités maçonniques – comme les Belges Houzeau de Lehaie et Henri La Fontaine que nous avons cités auparavant – avaient déjà participé à la Conférence de La Haye et y avaient joué un rôle de premier plan. En cette occasion, il convient de ne pas oublier la présence et le rôle joué par le maçon français Léon Bourgeois, membre du Parti radical-socialiste, président du Conseil entre 1895 et 1896, ministre à plusieurs reprises et président de la Chambre et du Sénat. Bourgeois a été le délégué français à la Conférence de La Haye et, à partir de 1903, il devient membre permanent de la Cour d'arbitrage. En 1920, Léon Bourgeois reçoit le Prix Nobel de la Paix<sup>23</sup>.

- 18 L'arbitrage et la paix sont les thématiques principales abordées lors du congrès maçonnique international suivant, qui a eu lieu à Bruxelles au mois d'août 1901 et auquel participent vingt-trois organisations maçonniques<sup>24</sup>. Le troisième point de l'ordre du jour des travaux prévoit l'« examen des mesures de nature à favoriser l'organisation d'une propagande efficace en faveur de l'arbitrage international » : l'intervenant, Jean-Laurent Hasse, Grand Maître adjoint du Grand Orient de Belgique, après avoir rappelé que la Franc-maçonnerie s'était longuement occupée de ces thématiques, « fidèle à son rôle de précurseur de toutes les grandes idées », conclut son intervention en faisant la liste des actions envisageables.

1° Rétablissement des liens de fraternité entre tous les Maçons ; 2° Organisation de la fête de la paix dans le monde entier ; 3° Lutte contre le chauvinisme et le militarisme ; 4° Propagande en faveur du libre-échange et abolition des frontières fiscales.

- 19 Hasse met toutefois l'accent sur le dernier point concernant l'arbitrage « [...] établi comme règle dans toutes les difficultés entre Maçons ». Et il ajoute : « son application pratique [est] rendue possible par l'établissement dans chaque Loge d'un Conseil arbitral et d'une procédure régulière, rapide et peu coûteuse »<sup>25</sup>.

- 20 Le délégué de la Grande Loge Catalane-Baléares, Nicol, essaie ensuite de traduire ces idées dans des stratégies opératives :

devront adhérer aux diverses Sociétés de la Paix existant dans leur pays, [...] faire partie de leurs bureaux et y remplir un rôle actif. [...] Ils donneront leur adhésion aux Congrès internationaux de la Paix et aux Congrès nationaux dans les pays où il en existe. Ils devront exiger des sénateurs et députés qu'ils donnent leur adhésion au groupe de l'Union interparlementaire existant dans leur pays et qu'ils coopèrent à l'extension des traités d'arbitrage international permanent. Les Francs-Maçons s'occuperont de la propagande pacifiste à l'école. Les livres historiques doivent être moins consacrés à l'exposé des faits de guerre et donner plus de place au développement de la civilisation<sup>26</sup>.

## Le rapprochement franco-allemand et les manifestations maçonniques internationales de la paix

- 21 Lors du congrès de Bruxelles, le délégué français Lucien Le Foyer attire l'attention sur la nécessité de réfléchir sur la « course aux armements » à laquelle les grandes puissances européennes consacrent environ un tiers de leur budget, et s'interroge sur les causes de l'augmentation des dépenses pour la « paix armée » :
- Plus les années se succèdent – écrit Le Foyer –, plus l'Europe en prend nettement conscience. La crainte d'une guerre franco-allemande, telle est la raison non pas unique, mais capitale qui maintient l'Europe en armes, et qui par une contagion inévitable, pousse les États-Unis dans la voie des armements et arme l'Orient contre l'Occident<sup>27</sup>.
- 22 Il faut donc entreprendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser le rapprochement franco-allemand, et la Franc-maçonnerie se doit d'être en première ligne dans cette entreprise. Cette proposition est accueillie et relancée tout de suite par le délégué de la Grande Loge Éclectique de Francfort, Henri Kraft, alors Vénérable Maître de la loge *An Erwins* de Strasbourg. Sur cette proposition, le congrès proclame alors à l'unanimité que la reprise des relations fraternelles entre les francs-maçons français et allemands est « la tâche la plus urgente de la Franc-Maçonnerie internationale »<sup>28</sup>. De plus, le congrès charge la Grande Loge de Francfort d'être le promoteur de cette initiative auprès des autres obédiences.
- 23 Après quelques réunions informelles entre les loges françaises et les loges allemandes (à Strasbourg, Nancy, Lyon et Colmar), en juillet 1907, la première réunion officielle a lieu au Col de la Schlucht, dans les Vosges, à la frontière franco-allemande. Environ 400 francs-maçons y participent et, selon les journaux français et allemands qui suivent l'événement avec un grand intérêt, ils avaient « les yeux humides d'émotion, pensaient à l'avenir, avec l'ardent désir de voir enfin se lever une aube de paix et de fraternité universelle »<sup>29</sup>.
- 24 L'année suivante, en juillet 1908, une deuxième rencontre a lieu à Bâle, où se rendent environ 300 frères ; une troisième réunion se tient à Baden-Baden en juillet 1909 : « non plus à la frontière franco-allemande, ni en pays neutre, mais bien en pleine Allemagne »<sup>30</sup>.
- 25 La quatrième réunion, initialement prévue pour l'année 1910, n'a pu se tenir qu'en juillet 1911 à Paris, la date initialement prévue coïncidant avec les jours les plus difficiles de la crise d'Agadir, qui a failli déclencher un conflit entre la France et l'Allemagne. Le Grand Orient de France est donc contraint à prendre de la distance quant à cet événement, ce qui marque le début d'une nouvelle phase de refroidissement dans les relations entre les obédiences maçonniques des deux pays. À la suite de la rencontre parisienne, les deux autres réunions maçonniques internationales se déroulent hors des frontières de la France et de l'Allemagne.
- 26 En mai 1912, à Luxembourg, la rencontre a pour titre « Au nom de la paix et de la fraternité universelle » et réunit les délégués de divers pays européens. L'accent est mis sur la nécessité de déployer tous les efforts possibles pour promouvoir « la réconciliation de deux grandes nations dont l'antagonisme menace perpétuellement la

paix en Europe » : une tâche qui appartient désormais à tous les francs-maçons européens et non seulement aux loges françaises et allemandes<sup>31</sup>.

- 27 La deuxième réunion hors les confins français et allemands a lieu à La Haye, en août 1913, avec la participation d'environ 400 délégués de quatorze pays, parmi lesquels Alfred Hermann Fried, franc-maçon d'origine autrichienne mais allemand d'adoption. Fried avait été l'un des principaux protagonistes du mouvement de la paix en Allemagne : en 1892 il avait fondé la *Deutsche Friedensgesellschaft* (Société allemande pour la paix) et depuis 1891, en collaboration avec la baronne Bertha von Suttner, il avait dirigé la revue « Die Waffen Nieder » (*À bas les armes !*), devenue plus tard « Die Friedenswarte » (*La Tour de guet de la paix*). En 1911, Fried avait reçu le prix Nobel de la paix, un nom de plus sur la liste des francs-maçons à qui l'on octroie la prestigieuse distinction<sup>32</sup>.

## Esperanto, Universala Framasona Ligo et Droit Humain

- 28 Il convient également de noter que Fried a été l'un de nombreux francs-maçons et pacifistes qui se sont engagés dans le mouvement espérantiste. Le premier congrès international d'espéranto a lieu à Boulogne-sur-Mer en 1905 : de nombreux francs-maçons y participent, voyant dans l'espéranto une langue neutre capable de créer les conditions pour briser les barrières linguistiques qui divisent les gens et créer une communauté internationale cohérente et capable de dialoguer.
- 29 Suite au congrès de Boulogne-sur-Mer, l'*Espéranto Framasona* est créée : il s'agit d'une organisation maçonnique internationale à laquelle il est possible de se joindre en dehors d'une quelconque compatibilité en termes de rituels ou d'appartenance à une autre obédience.
- 30 Pendant quelques années, cette société ne parvient pas à se doter d'une structure solide. Plusieurs rencontres espérantistes ont toutefois lieu à Genève (1906), Cambridge (1907), Dresde (1908) et Anvers (1911) ; enfin, au congrès de 1913 à Berne, l'on rédige les nouveaux statuts de la société qui prend le nom définitif – encore valable aujourd'hui – de *Universala Framasona Ligo* (Ligue universelle des Francs-maçons)<sup>33</sup>.
- 31 La charge de président est confiée au portugais Sebastião de Magalhães Lima, sénateur du Parti républicain, membre du Bureau international de la paix et, pendant plus de vingt ans, Grand-Maître du Grand Orient Lusitanien Uni<sup>34</sup>.
- 32 En cette même année 1913, une loge portant le nom d'*Espéranto* est créée à la Grande Loge de France, et ses rituels sont prononcés dans la langue inventée en 1887 par Lazare-Louis Zamenhof<sup>35</sup>. L'espérantisme connaît également un certain succès auprès des loges espagnoles, et notamment dans celles des îles Canariennes et Baléares : la raison de cette fortune est liée de toute évidence à la présence d'un mouvement pacifiste solide, né en Espagne après l'écroulement colonial de 1898, et dont la maçonnerie a été une partie intégrante<sup>36</sup>.
- 33 Entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, le monde maçonnique et son engagement en faveur de l'internationalisme et du pacifisme sont influencés par l'apparition d'une nouvelle organisation qui représente une double rupture dans les schémas de la militance maçonnique, jusqu'alors conçue uniquement sur une base nationale et masculine : il s'agit de l'Ordre maçonnique mixte international, *Le Droit*

*Humain*, créée en France en 1893 – mais sous une dénomination originelle différente – à l'initiative de la militante féministe Maria Deraismes et de Georges Martin. Cet ordre se répand rapidement à l'étranger (la première loge créée au dehors des frontières françaises a été celle de Zurich en 1895), et à la veille de la première guerre mondiale il regroupait 500 loges et entre douze et quatorze mille membres, dont sept à huit mille aux États-Unis, entre mille cinq cent et deux mille au Royaume Uni et dans l'empire britannique et environ mille membres en France, distribués en 21 loges.

- 34 En 1920, à l'occasion de son premier congrès international qui se tient à Paris, l'ordre du *Droit Humain* approuve une constitution envisageant la possibilité pour les loges d'un même pays de se réunir en une fédération<sup>37</sup>. Les nombreuses adhésions à l'obédience du *Droit Humain* de la part des pacifistes et des féministes contribuent sûrement à relancer la vocation cosmopolite et humanitaire de la maçonnerie. Parmi ces adhérents, comme cela a déjà été évoqué, il y a Henri La Fontaine qui – tout en étant aussi membre de la Ligue universelle des Francs-maçons – a été pendant ces années la personne la plus représentative de ce réseau d'appartenances multiples qui a créé le lien entre le mouvement pour la paix et les groupes se battant pour la démocratie, pour l'extension des droits civils et politiques, pour la laïcité et pour l'émancipation des classes populaires.

## Difficultés et crise du Bureau international des relations maçonniques

- 35 L'outil principal que les maçons conçoivent afin de favoriser la construction de ce réseau de relations internationales – c'est-à-dire le Bureau créé à Genève en 1902 – a cependant une existence précaire, et rapidement il s'avère incapable d'atteindre son but. Déjà au congrès de Bruxelles en 1904, le secrétaire Quartier-la-tente avait présenté un bilan plutôt négatif des deux premières années de vie du Bureau, et avait mis en évidence le fait que seulement dix-huit institutions maçonniques y avaient adhéré.

Il est triste de constater – affirmait-il – les profondes divergences qui existent dans une Alliance, soi-disant universelle, qui devrait revêtir un caractère absolument fraternel et n'avoir d'autre préoccupation que d'unir et non de diviser. Tandis que nous voyons au contraire de nombreux groupes de cette Alliance s'excommunier les uns les autres, prononcer l'anathème contre des hommes, contre des frères, qui n'ont d'autre défaut que de penser différemment sur certaines questions<sup>38</sup>.

- 36 Les relations internationales traversent en effet un moment difficile à cause de la coexistence de fractures anciennes et nouvelles. À cela, dans le contexte spécifique de la maçonnerie, il faut ajouter les rivalités parmi les obédiences, les alliances opposées, les discussions sans fin à propos de la régularité des obédiences et à propos de la légitimité de celui qui détient le pouvoir réel. Comme nous l'avons déjà observé, les profondes différences dans la manière de concevoir l'appartenance maçonnique des obédiences anglo-saxonnes d'une part – surtout les anglaises et les nord-américaines – et des obédiences de l'Europe latine de l'autre, pèsent lourdement sur cette situation<sup>39</sup>. Les premières préfèrent travailler enfermées dans les loges, sans s'occuper de politique et en limitant leur action externe à des activités de nature philanthropique et de solidarité ; les secondes, en revanche, sont immergées dans la politique, et ses dirigeants sont les représentants de premier plan de partis et de mouvements de gauche essentiellement. L'internationalisme et le pacifisme font partie d'un programme plus ample, qui prévoit l'engagement à faveur du développement de la

démocratie, de l'égalité et de la laïcité ; en 1905, les institutions maçonniques ayant adhéré au Bureau étaient vingt. Voici la liste en ordre d'adhésion : 1) Grande Loge Suisse Alpina ; 2) Suprême Conseil de Suisse ; 3) Directoire Ecosais Helvétique ; 4) Grand Orient Espagnol ; 5) Grand Orient Rio Grande do Sud (Brésil) ; 6) Grande Loge de Luxembourg ; 7) Grand Orient de France ; 8) Grand Orient de Parana (Brésil) ; 9) Grande Loge « Zur Sonne », Bayreuth ; 10) Grande Loge Eclectique Francfort ; 11) Grande Loge de France ; 12) Grande Loge Catalana-Balear ; 13) Freie Vereinigung der 5 unabh. Logen in Deutschland ; 14) Grand Orient des Pays-Bas ; 15) Grand Orient de Belgique ; 16) Grand Loge Nationale d'Égypte ; 17) Grand Orient Lusitanien Uni ; 18) Grande Loge de Grèce ; 19) Grande Loge Symbolique de Hongrie ; 20) Grand Orient et Suprême Conseil de la République Argentine<sup>40</sup>.

- 37 Dans cette liste, il est remarquable que les deux maçonneries les plus prestigieuses et les plus nombreuses au niveau international, à savoir la maçonnerie anglaise et celle des États-Unis, soient absentes : dans un rapport sur les activités du Bureau rédigé en 1920 par Quartier-la-Tente, celui-ci est obligé d'admettre avec amertume que « la Maçonnerie anglaise n'[avait] pris aucune part à cette œuvre et la plupart des Grandes Loges des États-Unis n'[avaient] pas répondu aux lettres, brochures, annuaires et volumes qui leur [avaient] été adressés pendant 18 ans »<sup>41</sup>.
- 38 Il faut attendre 1910 pour convoquer un deuxième congrès, après celui de 1904, toujours à Bruxelles, en profitant encore une fois de l'Exposition universelle. Ce congrès, où un des trois points à l'ordre du jour est consacré à la thématique de la paix (« Par quels moyens la Maçonnerie doit-elle intervenir efficacement dans les divers pays pour activer l'organisation pacifique du monde ? »), est affaibli dès le début par l'abandon d'une des deux institutions maçonniques qui avaient organisé le congrès de 1904. Le Suprême Conseil de Belgique renonce en effet à sa tâche en déclarant que cette conférence, afin d'avoir une quelconque utilité, aurait dû s'assurer de « l'adhésion, sinon de l'universalité, du moins de la grande majorité des juridictions régulières, sans quoi elle risqu[ait] de souligner davantage encore le particularisme qui tient actuellement des groupements maçonniques éloignés les uns des autres »<sup>42</sup>.
- 39 Le Congrès de Bruxelles du mois de septembre 1910 – auquel participent pourtant cinq cents maçons et qui se termine avec l'approbation des nouveaux statuts du Bureau<sup>43</sup> – est le premier congrès auquel une délégation du Grand Orient d'Italie participe officiellement. Déjà en 1909, une revue maçonnique – en informant les frères de l'activité du Bureau – regrettait le fait que le Grand Orient d'Italie n'y avait pas encore adhéré<sup>44</sup> ; par ailleurs, la participation de la maçonnerie italienne au congrès de Bruxelles est d'autant plus remarquable qu'à cette occasion est votée à l'unanimité la décision de tenir le congrès suivant à Rome en 1911, l'année même où à Rome l'on célèbre le « Jubilé de la Patrie », à savoir le cinquantième anniversaire de l'indépendance et de l'unification du Royaume d'Italie.
- 40 Le congrès de Rome confirme pour la énième fois l'impossibilité de recueillir toutes les familles maçonniques du monde dans un organisme unique de coordination – en se référant à l'universalisme et à au soi-disant partage de valeurs et références idéalistes. L'espoir de bâtir un monde apaisé sur la base des fondements de l'universalisme maçonnique s'affaiblit de plus en plus à cause de la dérive nationaliste et de l'avènement de la première guerre mondiale. Au bout de trois-quatre ans, le projet de l'Internationale maçonnique se dissout complètement, en partageant le même destin de l'Internationale socialiste.

41 Il me semble excessif d'affirmer que la maçonnerie internationale d'avant 1914 a été « un mythe plus qu'une réalité », et qu'elle « n'aurait pas pu déployer une action décisive sur la question du maintien de la paix requérant une action commune unanime »<sup>45</sup> : nous l'avons souligné à maintes reprises, plusieurs membres de cette internationale avaient été parmi les dirigeants les plus importants du mouvement pacifiste international et parmi les premiers prix Nobel de la Paix. Dans chaque pays, les obédiences maçonniques et les loges ont singulièrement/chacune donné un appui fort et constant aux associations pacifistes dont elles ont été, dans certains cas, les promotrices. Le réseau de relations internationales promu par les différentes institutions maçonniques a avant tout facilité la diffusion des idéaux pacifistes, il a créé d'autres occasions de rencontre parmi ses souteneurs et souvent il a garanti un support organisationnel précieux. L'internationalisme maçonnique – même avant le revirement nationaliste de ses membres – a été miné par les contradictions et par les divisions internes, par l'impossibilité de mettre d'accord les obédiences qui concevaient la maçonnerie dans des manières très différentes les unes des autres. Mais sa faillite, finalement, est comparable à celle du mouvement pacifiste d'inspiration démocratique : entre 1914 et 1915, la conviction de l'existence des « guerres justes » a poussé plusieurs pacifistes et maçons à rejoindre l'armée. En Italie, par exemple, les deux leaders plus importants du mouvement pacifiste, Edoardo Giretti et Ernesto Teodoro Moneta – ce dernier aussi prix Nobel pour la Paix en 1907 – ont ardemment soutenu l'intervention de l'Italie dans la guerre, du côté de l'Entente, mais ni l'un ni l'autre n'appartenaient à la franc-maçonnerie. À la même époque, au mois de juin 1915, l'ancien Grand Maître du Grand Orient d'Italie et ancien maire de Rome, Ernesto Nathan, a été parmi les premiers volontaires à rejoindre l'armée, alors qu'il était âgé de soixante-dix ans.

---

## NOTES

1. Krzysztof Pomian, *L'Europe et ses nations*, Paris, Gallimard, 1990, p. 108. Voir aussi Margaret C. Jacob, *Living the Enlightenment. Freemasonry and Politics in Eighteenth-Century Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1991.
2. Voir Pierre-Yves Beaupaire, « Étrangers », dans *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, sous la direction d'Éric Saunier, Paris, Librairie Générale Française, 2000, p. 279-282. Du même auteur voir *L'Autre et le Frère. L'étranger et la franc-maçonnerie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1998.
3. Voir *The Constitutions of the Free-Masons. Containing the History, Charges, Regulations, etc. of that most Ancient and Right Worshipful Fraternity. For the Use of the Lodges*, Londres, William Hunter, 1723.
4. Voir Fulvio Conti, « Massoneria e radicalismo in Europa dall'età dei Lumi alla Grande Guerra », dans Maurizio Ridolfi (éd.), *La democrazia radicale nell'Ottocento europeo. Forme della politica, modelli culturali, riforme sociali*, Milan, Feltrinelli, 2005, p. 33-56.
5. Voir Luis P. Martin, « Dall'universalismo alla nazione. Il processo di nazionalizzazione nella massoneria europea dell'Ottocento », dans Fulvio Conti et Marco Novarino (éd.), *Massoneria e unità d'Italia. La Libera Muratoria e la costruzione della nazione*, Bologne, Il Mulino, 2011, p. 47-71.
6. Voir Sandi E. Cooper, *Patriotic Pacifism. Waging War on War in Europe, 1815-1914*, New York - Oxford, Oxford University Press, 1991.

7. Fulvio Conti, « De Genève à la Piave. La franc-maçonnerie italienne et le pacifisme démocratique, 1867-1915 », dans Marta Petricioli, Alessandra Anteghini et Donatella Cherubini (dir.), *Les États-Unis d'Europe. Un projet pacifiste*, Bern, Peter Lang, 2004, p. 215-216.
8. Voir à ce propos José Gotovitch, « Franc-maçonnerie, guerre et paix », dans *Les internationales et le problème de la guerre au XX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984), Rome, École française de Rome, 1987, p. 75-105 ; Nadine Lubelski-Bernard, « Freemasonry and Peace in Europe, 1867-1914 », dans Charles Chatfield et Peter Van den Dungen (éd.), *Peace Movements and Political Cultures*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1988, p. 81-94 ; Fulvio Conti, « De Genève à la Piave... », *op. cit.* ; Joachim Berger, « Between universal values and national ties : Western European Freemasonries face the challenge of "Europe", 1850-1930 », dans *Journal for Research into Freemasonry and Fraternalism*, n° 1, 2010, p. 205-226 ; *id.*, *European Freemasonries, 1850-1935 : Networks and Transnational movements*, dans *European History Online (EGO)*, published by the Institute of European History (IEG), Mainz 2010-12-03. URL : <http://www.ieg-ego.eu/bergerj-2010-en> URN : urn:nbn:de:0159-20100921522.
9. Voir André Combes, *Histoire de la Franc-Maçonnerie au XIX<sup>e</sup> siècle*, Monaco, Éditions du Rocher, 1999, p. 229-231.
10. Édouard Quartier-la-Tente, *Le Bureau international de relations maçonniques. Son histoire, 1889-1905*, Berne, Impr. Büchler, 1905, p. 2.
11. *Ibid.* Sur le congrès de Paris du 1889 voir Grand Orient de France, *Congrès maçonnique international du Centenaire 1789-1889, tenu les 16 et 17 juillet 1889 à l'Orient de Paris. Compte rendu des séances de congrès et discours prononcés dans cette assemblée*, Paris, Grand Orient de France, 1889.
12. Édouard Quartier-la-Tente, *Le Bureau international de relations maçonniques...*, *op. cit.*, p. 2.
13. Voir Alain Bernheim, « Grande Loge Suisse Alpina (rôle international) », dans *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, *op. cit.*, p. 371-375.
14. *Ibid.*
15. Sur Ducommun voir Sara Lorenzini, « Les États-Unis d'Europe and the first Nobel Peace Prizes. An Outline », dans *Les États-Unis d'Europe*, *op. cit.*, p. 147-149 et Verdiana Grossi, *The Permanent International Peace Bureau, Ancestor of the League of Nations : Swiss Participation*, dans *International Peace Bureau Centenary Exhibition 1892-1992*, Genève, United Nations Office in Geneva – International Peace Bureau, 1992, p. 6-16. Sur les prix Nobel pour la Paix, voir Irwin M. Abrams, *The Nobel Peace Prize Laureates. An Illustrated Biographical History*, Boston, K.K. Hall & Co., 1988 et Giuliano Procacci, *Premi Nobel per la pace e guerre mondiali*, Milan, Feltrinelli, 1989.
16. Sur Lafontaine, voir Marinette Bruwier, « Henri La Fontaine, franc-maçon, "internationaliste" et pacifiste », dans Andrée Despy-Meyer et Hervé Hasquin (éd.), *Libre pensée et pensée libre. Combats et débats*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 1996, p. 87-100 ; Hervé Hasquin et al., *Henri La Fontaine. Tracé(s) d'une vie. Un Prix Nobel de la Paix, 1854-1943*, Mons, Mundaneum, 2002 ; *Henri La Fontaine, Prix Nobel de la Paix en 1913. Un Belge épris de justice*, Bruxelles, Éditions Racine, 2012.
17. *Conférence Maçonnique universelle d'Anvers du 21<sup>e</sup> au 24<sup>e</sup> jour du 5<sup>e</sup> mois 1894*, Bruxelles, P. Weissenbruch, s. d., p. 18-19. La citation est tirée de Nadine Lubelski-Bernard, *Les mouvements et les idéologies pacifistes en Belgique, 1830-1914*, Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, 1977, p. 773.
18. *Conférence Maçonnique universelle d'Anvers*, p. 92.
19. Voir *Congrès maçonnique international de 1902 à Genève. Grande Loge Suisse Alpina, Compte rendu des séances du Congrès, les 5, 6 et 7 septembres 1902*, Berne, Impr. Büchler & Co., 1902.
20. Édouard Quartier-la-Tente, *Le Bureau international de relations maçonniques...*, *op. cit.*, p. 20-21. Voir aussi Bernard Perrelet, *Le Bureau international de relations maçonniques. Organisation, but, activité*, Berne, Impr. Büchler & Co., [1913], p. 6-7.
21. Bernard Perrelet, *Le Bureau international de relations maçonniques...*, *op. cit.*, p. 7.

22. Cité dans Nadine Lubelski-Bernard, *Les mouvements et les idéologies pacifistes en Belgique...*, op. cit., p. 776.
23. Sur lui Voir Marc Sorlot, *Léon Bourgeois. Un moraliste en politique*, Paris, B. Leprince, 2005 ; Alexandre Niesse et Maurice Vaïsse (dir.), *Léon Bourgeois. Du solidarisme à la Société des Nations*, Langres, Dominique Guéniot, 2006 ; S. Audier, *Léon Bourgeois. Fonder la solidarité*, Paris, Michalon, 2007 ; A. Niesse, « Léon Bourgeois (1851-1925), juriste et ange de la Paix », dans *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n° 11, 2009, p. 135-148.
24. Il s'agit du Grand Orient et du Suprême Conseil de Belgique ; du Grand Orient et de la Grande Loge de France ; du Grand Orient des Pays Bas ; de la Grande Loge Suisse Alpina ; du Grand Orient Espagnol ; de la Grande Loge Régionale Catalane Baléares ; du Grand Orient Lusitanien Uni du Portugal ; du Grand Orient Italien (Milan) ; de la Grande Loge Éclectique de Francfort sur Main ; de la Grande Loge Symbolique de Hongrie ; de la Grande Loge de Roumanie ; du Grand Orient de l'Amérique du Nord (New York) ; de la Grande Loge Nationale d'Égypte (au Caire) ; du Suprême Conseil d'Égypte (Alexandrie) ; du Suprême Conseil de Suisse ; du Suprême Conseil de Luxembourg ; du Suprême Conseil des États-Unis du Mexique ; du Suprême Conseil d'Espagne ; du Suprême Conseil de Grèce. Voir *Congrès maçonnique international 1904 à Bruxelles. Compte rendu des Séances du Congrès du Samedi 27 au Mardi 30 Août 1904*, Berne, Impr. Büchler & Co., 1905, p. 8-9.
25. *Ibid.*, p. 99-103.
26. *Ibid.*, p. 104-105.
27. *Ibid.*, p. 111.
28. *Ibid.*, p. 114.
29. *Historique des manifestations maçonniques internationales, 1907-1929*, Koblenz, Vereinsdruckerei GmbH, [1930], p. 12.
30. *Ibid.*, p. 13.
31. *V<sup>e</sup> Manifestation maçonnique internationale de la Paix, Luxembourg, 25, 26, 27 mai 1912*, Berne, Impr. Büchler & Co, 1912.
32. Sur Fried et le mouvement pacifiste allemand Voir Roger Chickering : *Imperial Germany and a World Without War: The Peace Movement and German Society, 1892-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1975 ; Walter Göhring, *Verdrängt und Vergessen - Friedensnobelpreisträger. Alfred Hermann Fried*, Wien, Kremayr & Scheriau, 2006 ; Bernhard Tuidier, *Alfred Hermann Fried. Pazifist im Ersten Weltkrieg - Illusion und Vision*, Saarbrücken, Vdm, 2010.
33. Voir *La Ligue Internationale de Francs-Maçons, son but et son activité*, Paris, Éditions de la Ligue Internationale de Francs-Maçons, 1930.
34. Sebastião de Magalhães Lima était également l'auteur de plusieurs œuvres sur la paix et l'arbitrage, comme *O Livro da Paz*, Lisbonne, Antiga Casa Bertrand, 1895 et *Paz e arbitragem*, Lisbonne, Secção editorial da Companhia nacional editora, 1897. Sur lui voir Maria Rita Lino Garnel, *A República de Sebastião de Magalhães Lima*, Lisbonne, Livros Horizonte, 2004 et António Ventura, *Magalhães Lima. Um idealista impenitente*, Lisbonne, Assembleia da República, 2011.
35. Voir Jacqueline Lalouette, « Espéranto », dans *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, op. cit., p. 275.
36. Voir Manuel de Paz Sánchez, « Masonería Canaria y Esperanto : un proyecto de la logia Afortunada n. 5 de Las Palmas (1903-1905) », dans *Serta gratulatoria in honorem Juan Régulo*, t. II, *Esperantismo*, La Laguna, Universidad de La Laguna, 1987, p. 527-538 et Pierre-Yves Beaurepaire, « L'engagement pacifiste et internationaliste des Francs-maçons des Baléares (fin XIX<sup>e</sup> siècle - début XX<sup>e</sup> siècle. Naissance et affirmation d'une culture politique) », dans *Cahiers de la Méditerranée*, 2004, n° 68, p. 121-132. Voir aussi José Antonio Ferrer Benimeli et Manuel de Paz Sánchez, *Masonería y pacifismo en la España contemporánea*, Zaragoza, Prensas Universitarias de Zaragoza, 1991 et Luis P. Martín, « Le pacifisme en Espagne, 1885-1925 », dans *Les États-Unis d'Europe*, op. cit., p. 369-389.

37. Voir Yves Hivert Messeca, « Le Droit Humain », dans *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, op. cit., p. 223-226.
38. *Congrès maçonnique international 1904 à Bruxelles*, op. cit., p. 16.
39. Il est emblématique que dans la classification adoptée par le Bureau international des relations maçonniques on désigne comme « latines » non seulement les obédiences de France, d'Italie, d'Espagne, de Portugal et de Grèce, mais également les obédiences de Belgique, des Pays-Bas et de la Suisse. Voir Édouard Quartier-la-Tente, *Le Bureau international de relations maçonniques pendant les 18 premières années de son existence. Son histoire, son but, ses difficultés, son activité, son avenir, 1902-1920*, Berne, Impr. Büchler, 1920, p. 50.
40. Voir Édouard Quartier-la-Tente, *Le Bureau international de relations maçonniques...*, op. cit., p. 38.
41. Édouard Quartier-la-Tente, *Le Bureau international de relations maçonniques pendant les 18 premières années...*, op. cit., p. 26.
42. « Bulletin du Grand Orient de Belgique », 1910, fascicule unique, p. 4.
43. Voir aussi Bernard Perrelet, *Le Bureau international de relations maçonniques...*, op. cit., p. 31-32.
44. Voir Umberto Zanni, « L'Ufficio internazionale di relazioni massoniche », dans *Acacia*, janvier-février 1909, p. 59-61.
45. Nadine Lubelski-Bernard, *Les mouvements et les idéologies pacifistes en Belgique*, op. cit., p. 783.

## RÉSUMÉS

Dès ses origines, la franc-maçonnerie eut dans le pacifisme un élément de distinction de son propre univers idéal, l'inévitable point d'ancrage d'une *Weltanschauung* qui avait comme points cardinaux le cosmopolitisme et l'humanitarisme. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les principales franc-maçonneries européennes (à l'exception notable de la franc-maçonnerie anglaise) ont essayé de soutenir le mouvement pour la paix en organisant différents congrès maçonniques internationaux, dont le premier eut lieu à Paris en 1889. Le Congrès de Genève en 1902 marque la naissance du Bureau international des relations maçonniques, qui avait parmi ses objectifs la défense de la paix. Certains Prix Nobel pour la Paix, parmi lesquels le Suisse Élie Ducommun (1902), l'Autrichien Alfred Hermann Fried (1911), le Belge Henri La Fontaine (1913) et le Français Léon Bourgeois (1920), étaient membres de la franc-maçonnerie. Les contradictions profondes du pacifisme maçonnique émergèrent avec l'éclatement de la première guerre mondiale. Le rappel au patriotisme et au sentiment de fidélité aux institutions nationales fut plus fort que l'idée de la fraternité universelle. Toutes les grandes organisations maçonniques européennes se déclarèrent en faveur de l'intervention dans la guerre et pour la défense des intérêts nationaux de leurs pays respectifs.

Since its origins Freemasonry had in pacifism one of its most distinctive ideals, the cornerstone of a vision of the world, which had as its cardinal points cosmopolitanism and humanitarianism. Towards the end of the nineteenth century the main European Freemasonries (with the notable exception of the English one) tried to support the peace movement by organizing various international Masonic congresses, the first of which was held in Paris in 1889. The Geneva Congress of 1902 marked the birth of the *Bureau international des relations maçonniques*, which had among its goals the defense of peace. Some Nobel Prizes for Peace, among whom the Swiss Élie Ducommun (1902), the Austrian Alfred Hermann Fried (1911), the Belgian Henri La Fontaine (1913) and the French Léon Bourgeois (1920), belonged to Freemasonry. The deep contradictions

of Masonic pacifism emerged with the outbreak of the First World War. The reference to patriotism and to the sense of loyalty to the nation was stronger than the idea of universal brotherhood. All European Freemasonries aligned themselves in favour of the intervention in war and in the defense of national interests of their respective countries.

## INDEX

**Mots-clés** : Franc-maçonnerie, pacifisme, Europe, internationalisme, Prix Nobel pour la Paix

**Keywords** : Freemasonry, pacifism, Europe, internationalism, Nobel Prizes for Peace

## AUTEURS

### FULVIO CONTI

Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Florence. Il a exercé en qualité de professeur invité à l'ENS-Ulm (2011), à l'EHESS (2013) et à Sciences Po (2015). Chercheur associé au CMMC. Codirecteur de la revue *Memoria e Ricerca*. Avec Pierre-Yves Beaurepaire, il dirige la collection « Franc-maçonneries » aux éditions Classiques Garnier. Il a publié : *Storia della massoneria italiana. Dal Risorgimento al fascismo*, (Bologne, 2003) et *Massoneria e religioni civili. Cultura laica e liturgie politiche fra XVIII e XX secolo*, (Bologne, 2008), entre autres études.

fulvio.conti@unifi.it